

COMMUNE DE CHOISY
AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE
INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet de la Haute-Savoie communique :

Par arrêté préfectoral n°2021-0046 en date du 06 mai 2021, une enquête publique est prescrite dans la commune de CHOISY pendant 15 jours, **du lundi 31 mai 2021 au lundi 14 juin 2021 (minuit) inclus**, sur le dossier par lequel le président de la société Les Carrières de CHOISY dont le siège social est établi au 330 Route d'Allonzier 74330 CHOISY sollicite au titre des installations classées, une demande de renouvellement et d'extension de la carrière de Choisy aux lieux-dits « sur les creux d'Avrenay », « La Gargue », « Les Raisses » et « Les Pins » située sur le territoire de la commune de CHOISY. La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale. Le projet, au titre de la réglementation relative aux installations classées, est soumis à une étude d'incidence suite à l'avis de l'autorité administrative de l'État, compétente en matière d'environnement, en date du 10 février 2021. Le préfet de la Haute-Savoie délivrera à l'issue de la procédure réglementaire une autorisation environnementale unique d'exploiter.

Le silence gardé par le préfet à l'issue des délais prévus par l'article R. 181-41 du code de l'environnement pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale vaut décision implicite de rejet. Toute information pourra être demandée à Monsieur le président de la société Les Carrières de Choisy.

ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'INSTALLATION

Numéro de rubrique de la nomenclature	Installations et activités concernées	Éléments caractéristiques	Régime du projet
2510-1	Exploitation de carrières	Superficie de la demande d'autorisation: 7,78 ha Superficie réellement exploitable : 6,46 ha Production moyenne : 55 000 tonnes/an Production maximale : 65 000 tonnes/an Durée d'autorisation : 15 ans	<u>Autorisation</u>

Numéro de rubrique de la nomenclature	Installations et activités concernées	Éléments caractéristiques	Régime du projet
2515-1	<p>Installation de broyage, concassage, criblage, ...</p> <p>La puissance des machines concourant au fonctionnement de l'installation est supérieure à 40 kW, mais inférieure ou égale à 200 kW</p>	40 kW > P < 200 kW	<u>Déclaration</u>

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête publique ouvert à cet effet pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de CHOISY 74330 - 71 Route de l'Église :

- lundi de 8 H à 12 H
 - mardi et vendredi de 14 H à 17 H
 - jeudi de de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 H
- La mairie est fermée le mercredi, le samedi et les jours fériés

L'accès à la mairie, la consultation du dossier et du registre d'enquête du public se fait dans le respect des règles sanitaires fixées par le maire de CHOISY, notamment :

- le port du masque est obligatoire,
- toute personne souhaitant consulter le dossier et porter ses observations sur le registre disponible à cet effet doit être munie de son propre stylo.
- le lavage des mains avant et après la consultation du dossier et du registre est obligatoire. Un distributeur de gel hydroalcoolique est présent à l'entrée de la mairie.
- le flux du public est organisé par le personnel de l'accueil de la mairie : les personnes sont accueillies une par une dans la salle et une désinfection de la salle est effectuée entre chaque personne.

Monsieur Jean-Michel CHARRIERE nommé commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de CHOISY, le :

- jeudi 03 juin 2021 de 16 H à 19 H
- jeudi 10 juin 2021 de 16 H à 19 H
- lundi 14 juin 2021 de 9 H à 12 H

La consultation du dossier dématérialisée est à privilégier : le dossier sera également mis en ligne sur le site des services de l'État en Haute-Savoie à l'adresse suivante :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Actions-participatives/Enquetes-publiques-et-avis/2021>

Toute correspondance relative au projet pourra être adressée, au plus tard le lundi 14 juin 2021 minuit :

- à la mairie de CHOISY
- au pôle administratif des installations classées, 3 Rue Paul Guitton 74000 ANNECY
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr